

**PROCEDURE D'INSCRIPTION & QUOTAS
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR FITA JEUNES PAR EQUIPES DE
CLUBS**

Date d'ouverture de la pré-inscription en ligne	1^{er} avril 2018
Date d'ouverture du dépôt d'équipes	28 mai 2018
Paiement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour valider votre préinscription</i>	27 juin 2017
Paiement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	4 juillet 2018
Dernier week-end sélectif*	7 et 8 juillet 2018
Date fermeture du dépôt d'équipes	8 juillet 2017
Date d'arrêté du classement national Pour les équipes sélectionnées au championnat de France	11 juillet 2018

Suivi de votre classement et de votre pré-inscription
[classement national par équipe Fita.](#)

Quotas : nombre d'équipes sélectionnées par catégorie

Catégories	Cadets & Juniors		Benjamins & Minimes
	Filles	Garçons	Mixtes
Quotas	16	16	16

Il n'y a plus de formulaire de composition d'équipe à adresser à la FFTA, le dépôt s'effectue en ligne dès la date d'ouverture du dépôt d'équipe. Pour déposer une équipe, le club doit avoir, au préalable, **préinscrit** son équipe.

L'accès au module "dépôt équipe" se situe dans le menu de la **Gestion sportive /préinscriptions/préinscriptions** par équipe bouton « Equipe ». Durant la période définie, le club pourra modifier librement son équipe et déclarer un capitaine d'équipe.

Le système vous proposera tous les archers du club classés au Classement National Individuel de la discipline (archers à 1,2 ou 3 scores).

L'identification « **EJ** » s'affichera automatiquement dans le quota du classement National Individuel pour les archers composant l'équipe dès lors que l'équipe entre dans le « quota équipe » de sa catégorie. [3 archers à 3 scores].

* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)